



**AVEC LE CNARM
BÂTISSONS ENSEMBLE
VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL**

OFFRES D'EMPLOI



www.cnarm.fr | 0262 15 00 00

 CNARM - EMPLOI &
INSERTION EN MOBILITÉ

 CNARM

 CNARM 974

 CNARM



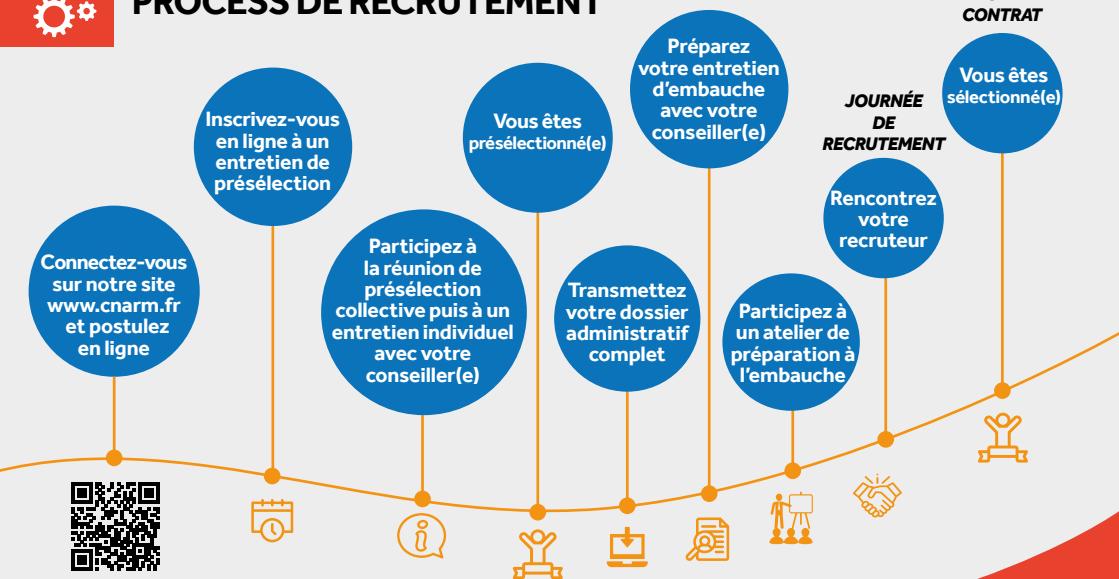
FOCUS SUR LE DISPOSITIF DEAC DEMANDEURS D'EMPLOI AVEC CONTRAT

Participez aux recrutements du CNARM et décrochez un emploi en Métropole !
Le CNARM vous propose des CAP, CQP, Bac Pro, BTS, Licence ou Master
en alternance négociés par ses partenaires entreprise ou centre de
formation.

Un(e) conseiller(e) vous accompagne à chaque étape de votre projet.



PROCESS DE RECRUTEMENT



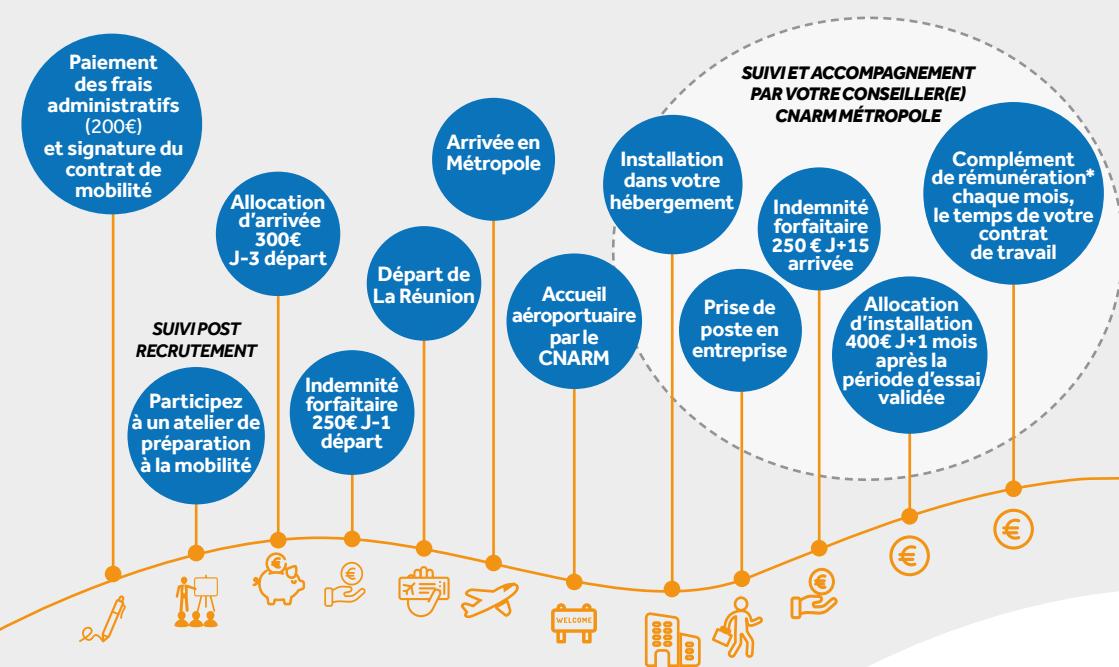
CONDITIONS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- Etre inscrit(e) au Pôle emploi
- Etre majeur(e)
- Etre autorisé(e) à travailler sur le territoire français ou international
(*Si vous n'êtes pas de nationalité française*)
- Etre résident(e) à La Réunion

Faites la demande de
votre casier judiciaire B3
(Délai de 2 semaines)

Gagnez du temps et
préparez votre dossier
dès à présent sur





*pour atteindre 95% du SMIC

RÉCAPITULATIF DES AIDES DEAC ALTERNANCE

Demandeurs d'Emploi Avec Contrat en Alternance

- | | | | |
|--|---|---|---|
|  | Billet d'avion aller + transfert |  | Prise en charge du billet d'avion aller et du billet de train jusqu'à la destination finale. |
|  | Allocation d'arrivée de 400€ |  | Cette aide vous est versée à J-3 sur votre compte bancaire automatiquement, avant la date de votre départ. |
|  | Aide à l'hébergement |  | Un hébergement temporaire avec une prise en charge financière durant deux mois.
Pour un logement définitif, une participation financière vous sera demandée pour le dépôt de garantie en fonction du prix du loyer. |
|  | Indemnité forfaitaire de 500€ |  | Cette aide vous est versée en 2 temps : 250€ à J-1 avant votre départ et 250€ à J+15 après votre arrivée.
(Après remplissage des formulaires dans l'espace «mes aides financières» sur le site du CNARM). |
|  | Prime d'installation de 400€ |  | Cette aide vous est versée sur présentation de votre contrat de travail et de votre contrat de bail ou de votre 1er bulletin de salaire (1 mois complet) avec la période d'essai validée. |
|  | Indémnité complémentaire pour les alternants |  | Le CNARM vous verse un complément de rémunération vous permettant d'atteindre 100% du SMIC net.
(Exemple : Vous avez 23 ans, vous percevez 50% du SMIC, le CNARM vous versera donc les 50% restant en complément de rémunération chaque mois sur présentation du bulletin de salaire). |
|  | Regroupement familial sous condition |  | Le CNARM prend en charge le billet d'avion de votre conjoint(e) et de vos enfants sous réserve d'un logement à votre nom et de l'obtention d'un CDI après que la période d'essai soit validée. |